

Nous avons parlé d'une affaire dans laquelle était compromis un domestique d'une maison de tolérance. Cet individu, nommé Philippe, a été reconnu coupable, et le tribunal correctionnel de Lille l'a condamné hier à six mois de prison pour coups et blessures.

La police vient d'arrêter la nommée Lydie Tinchon, fillette de 14 ans, prévenue de vol et de vagabondage.

Le thermomètre de M. Séverin, opticien, contour St-Martin, marquait hier à une heure 28 degrés; il en marquait 30 aujourd'hui à la même heure.

Pour toute la chronique locale : J. RESOUX.

TRIBUNAUX

Samedi, le dernier mot a été enfin prononcé par le jury de la Seine sur l'affaire de la Varenne-Saint-Hilaire (assassinat et vol — deux incendies. — La mère et la fille accusées).

Le jury, qui siégeait depuis six jours consécutifs, a commencé sa délibération à trois heures. A cinq heures vingt minutes, elle était terminée. Le verdict a été affirmatif sur les questions de vol, d'incendie, d'assassinat, et sur les questions de complicité de recel, de vol et d'assassinat. Ce verdict est mitigé par l'admission de circonstances atténuantes.

Marie Fleutot et la femme Merlette, sa mère, ont été condamnées aux travaux forcés à perpétuité.

Voici en quels termes le Droit rapporte l'incident qui a signalé la fin de l'audience :

Des murmures d'approbation suivent la lecture de l'arrêt de la Cour.

« Les accusées se retirent. La femme Merlette passe la première. Sa figure est impassible.

« Mais c'est surtout sa fille que le public veut voir une dernière fois, et, malgré les cris des audenciers, tout le monde est monté sur les banquettes; on se presse vers le banc des accusées.

« Chacun est vivement ému; Marie marche tranquille; elle sourit.

« On entendit s'élever alors de violents murmures d'indignation; c'est une véritable tempête. « Elle rit; elle rit! » crie-t-on en frémissant. Quelques cris : « A mort! à mort! se font entendre.

« Marie Fleutot relève la tête comme pour braver ces cris. Son œil noir, d'une douceur angélique quand il est calme, s'illumine, et sur ses lèvres erre ce sourire étrange, mystérieux, qui a frappé tous ceux qui l'ont vue. Il prend une expression indéfinissable.

« Ce rire terrifié; elle disparaît avec les gendarmes, et le public se retire lentement en traversant une foule immense qui n'a pu entrer, et qui veut connaître le dénouement de ce grand drame judiciaire. »

FAITS DIVERS

— La passion antireligieuse du *Siccle* l'a complètement brouillé avec la logique et le bon sens. Un prêtre affirme — ce que personne n'a encore contredit — que le vénérable M. Viennet s'est confessé et qu'il a adjuré ses erreurs; le *Siccle* ne veut pas croire à la parole de ce prêtre par cette singulière raison que le confesseur ne dit rien. S'il arrivait qu'un confesseur fit une seule fois une révélation, même dans un but honnête, les esprits forts du *Siccle* ne seraient pas les derniers à lui jeter la pierre et à s'emparer de son indiscretion comme d'un argument contre le précepte divin de la confession.

Le doute calculé dans lequel le *Siccle* se renferme n'empêchera pas la terre de tourner ni M. Viennet d'être mort en parfait chrétien.

A ce propos, le *Siccle* annonce que la maçonnerie écossaise a pourvu au remplacement du vénérable défunt. C'est M. Allegri qui est nommé grand-maître; il aura pour lieutenant M. Crémieux, avocat et ancien membre du gouvernement provisoire en 1848. (Union)

— Nous avons raconté sommairement l'explosion qui a eu lieu à l'école de pyrotechnie de Metz. Nous lisons à ce sujet dans le *Moniteur de la Moselle* :

« Jeudi, une explosion s'est produite dans une salle d'artifice où se trouvaient vingt-deux militaires du 2^e régiment du génie, tant sous-officiers que soldats, occupés à des travaux d'artifice.

Cette salle, située dans la lunette qui se trouve devant l'ouvrage à corne, près de la citadelle de Metz, a sauté pendant un travail de composition à feu rouge.

Il n'y eut ni morts ni blessés, attendu que les travailleurs ont pu se sauver à temps.

Les pertes, évaluées à 2,000 francs environ, consistent en la salle, le matériel et les effets des militaires.

— Un incendie a éclaté vendredi à midi, à Toulouse, à la gare du chemin de fer, petite vitesse, sur le quai des expéditions.

Le feu a pris, dit-on, à une caisse d'allumettes chimiques, et s'est communiqué ensuite à des bombes d'huile de pétrole, entourées de paille qui se trouvaient près de là. Les bombes ont éclaté et ont étendu le feu sur d'autres colis de marchandises. Les secours ne se sont pas fait attendre. Les employés et les pompes du chemin de fer, les pompiers de la ville, les militaires de la garnison, le commis-

saire de police et les agents ainsi que les habitants du quartier, ont concouru à arrêter les progrès de l'incendie, et à deux heures on était complètement maître du feu.

— M. Edouard Lockroy rappelle dans l'indépendance belge deux quatrains dont l'auteur n'est autre que le préfet de l'Aube, jadis journaliste, puis chef de division de la presse, M. Salle.

Le premier de ces quatrains s'adresse à l'auteur du *Maudit* :

Pour voir si l'auteur était moine,
J'ai soulevé son capuchon.
Je croyais trouver saint Antoine,
Je n'ai trouvé que son c...

L'autre est justement relatif au différend des censeurs qui me parait appié à fournir une incommensurable quantité de copie.

A qui je suis, à qui je fus,
Pien ne coûte autant qu'un refus,
Mais à la foi on ne peut être
Braconnier et garde-champêtre.

COURS DE LA BOURSE

Du 21 Juillet 1868

| Cours de ce jour | Cours précédent |
|------------------------------|------------------------------|
| 3 ^o /..... 70 20 | 4 ^o /..... 70 10 |
| 4 ^o /..... 101 40 | 3 ^o /..... 101 50 |

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

MARIAGES.

18 juillet. — Auguste Vantghem, 21 ans, tisserand, et Clémence Pluchard, 18 ans, journalière.

20 juillet. — Théodore Huyghe, 29 ans, tisserand, et Marie Spittaël, 39 ans, ménagère.

Alphonse tant, 28 ans, menuisier, et Justine Malfeyt, 25 ans, rattacheuse.

Jean Dekimpe, 31 ans, briqueteur, et Séraphine Vanoverfeld, 22 ans, peigneuse.

Louis Bosman, 29 ans, tisserand, et Joséphine Catherine Goevs, 26 ans, repasseuse.

Victor Huylebreeck, 28 ans, terrassier, et Clodilde Krucke, 22 ans, tisserande.

Charles Noelin, 27 ans, tisserand, et Marie Nutte, 23 ans, soigneuse.

Emile Duleu, 23 ans, apprêteur, et Thérèse Vanloo, 22 ans, rattacheuse.

Edouard Delmule, 38 ans, tisserand, et Adèle Leveugle, 22 ans, bobineuse.

Amand Gardé, 36 ans, fleur, et Zulma Morel, 22 ans, rattacheuse.

Ignace Vanlerberghe, 29 ans, mécanicien, et Malvina Oblé, 22 ans, journalière.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

19 juillet. — Jules Couque, ourdisseur, et Léonie Dumasy, journalière.

Alfred Coursier, teinturier, et Elisa Gelois, journalière.

Edouard Delporte, lamier, et Marie Roussel, soigneuse.

Julien Lepers, lamier, et Elise Christens, bobineuse.

Jules Lézy, mécanicien, et Flore Dufour, dévideuse.

Rodolphe Carette, ajusteur, et Marie Gelot, tisserande.

François Lepage, mouleur en fer, et Léonie Deloosse, lessiveuse.

Louis Masquelet, mannelier, et Rosine Lembrez, couturière.

Charles Pinneau, garçon de magasin, et Séverine Choquet, demoiselle de magasin.

J.-B. Lanuel, concierge, et Hortense Manniez, cuisinière.

Jules Renaut, tisserand, et Marie Ménard, rattacheuse.

J.-B. Courouble, tisserand, et Adèle Castel, tisserande.

Alfred Dufot, tisserand, et Elisa Couplet, tisserande.

Ferdinand Fremaux, tisserand, et Augustine Sprit, ménagère.

Firmin Lefebvre, journalier, et Marie Cocquerelle, journalière.

Florimond Castelain, domestique, et Joséphine Desreumaux, rattacheuse.

Henri Hellinckx, tisserand, et Rosalie Deleenheer, sambrocheuse.

Léopold Fontaine, journalier, et Ernestine Bury, ménagère.

Henri Lepoutière, menuisier, et Léonie Malfeyt, journalière.

Liévin Copeau, tisserand, et Marie Drubbels, journalière.

Désiré Delbarre, cordonnier, et Fideline Ducatez, bobineuse.

NAISSANCES.

18 juillet. — Paul Fresnoy, fils légitime de Fidèle et de Zélie Hulst.

19 juillet. — Victor, fils légitime de Jean Emmanuel et de Philomène Dhelft.

Zulma, fille légitime et jumelle de Léopold Hostyn et de Marie Bracke.

Napoléon, fils légitime et jumeau de Léopold Hostyn et de Marie Bracke.

Cécile, fille légitime de J.-B. Hache et d'Eugénie Leplat.

Zoé, fille légitime d'Augustin Destombes et de Léocadie Varvenne.

Charles, fils légitime de Charles Vandekerckhove et de Julienne Galle.

Marie, fille légitime d'Henri Delporte, et de Florentine Florin.

Emile, fils légitime de François Laureys et de Sophie Verstraete.

20 juillet. — Achille, fils légitime d'Henri Huyghe et de Marie Graveline.

Auguste, fils légitime de François Delzenne et d'Elise Lemaire.

Elise, fille naturelle d'Elise Cuvelle.

Marie, fille légitime d'Alfred Alsberghe et de Marie Desbarbieux.

Marie, fille naturelle de Florence Lorthoir.

Antoinette, fille légitime de Jean Vandenhende et d'Hortense Verdonck.

Clémence, fille légitime de Julien Duhamel et de Marie Nis.

Marie, fille légitime de Dominique Bové et d'Octavie Debleeck.

Clara, fille légitime de Louis Brouillard et de Joséphine Duriez.

Charles, fils légitime de Firmin Isembeg et de Juliette Pollat.

DÉCÈS.

Du 18 juillet. — Hazebrouck Léon, 56 ans, époux de Virginie Provo, contre-maître, rue Saint-Laurent.

Mauroy Marie, 70 ans, veuve de Pierre Toulemonde, sans profession, rue du curé.

Brys Charles, 20 mois, rue de l'Ermitage.

Devos Emile, 18 ans, célibataire, sans profession rue Pelart.

Portier (mort né) Tilleul.

Clément Marie, 27 ans, épouse de Pierre Buxman, ménagère, hôpital.

De Mil, 5 mois, rue du moulin de Roubaix.

Vanderstichelen Pierre, 3 mois, rue des Longues Haies.

Werdefroy Jean, 9 heures, rue de l'Épeule.

Chambet Victor, 2 ans, rue de Mouveaux.

Du 19. — Honorez Achille, 2 mois, rue du Luxembourg.

Veniat, (mort né) rue de Tourcoing.

Du 20. — Poulain Marie Lucie, 1 mois, rue des Longues Haies.

Delacour Victor, 1 mois, rue du chemin de Fer.

Dhalluin Jules, 2 mois, rue de Mouveaux.

Dubucquoi Charles, 59 ans, époux de Julie Franchomme, rentier, rue Notre Dame.

Vannieuwenhove Jean, 2 ans, rue de la Guirguette.

Doville Jean-Baptiste, 68 ans, veuf de Rosalie Hannart, journalier, Hospice.

Gary Louise, 7 ans, Fontenoy.

Brugon Catherine 8 jours, rue de la Perche.

Petit Alfred, 2 mois, Fontenoy.

Corriaux Emile, 4 mois, rue du moulin de Roubaix.

Tiers Jules, 5 mois, place du Trichon.

Liévin Achille, 19 ans, célibataire, tisserand hôpital.

Desmutier Pierre, 74 ans, veuf de Florentine Lemaire, tisserand, Tilleul.

L'ÉCHO UNIVERSEL

Journal politique, littéraire et financier, paraissant tous les jeudis dans le format des plus grands journaux, avec 8 pages de texte et 1 ou 2 gravures représentant les célébrités contemporaines dont il fait la Biographie, offre à ses Abonnés une prime gratuite et franco telle que n'en a jamais donné aucune publication.

Quiconque souscrit à l'ÉCHO UNIVERSEL et envoie seize francs pour un abonnement d'un an, reçoit immédiatement et franco à domicile, ou à la station la plus rapprochée des Messageries, l'HISTOIRE DES GIRONDINS, par M. A. DE LAMARTINE, trois superbes volumes in-8 grand Jésus de 500 pages chacun, illustrés de 400 gravures environ dessinées par nos meilleurs artistes; papier et impression de luxe. Cet ouvrage se vend, chez tous les libraires, 21 francs. Tous ceux qui s'abonneront à l'ÉCHO UNIVERSEL recevront, pour rien et franco, ce splendide ouvrage du grand poète français.

Avec l'ÉCHO UNIVERSEL on entend les 20 grands journaux de Paris et les principales feuilles étrangères, et l'on est aussi parfaitement informé que si on lisait chaque jour toutes les publications politiques. Point de longs articles tendant à faire prévaloir telle ou telle opinion; rien que des renseignements précis et des nouvelles piquantes ou curieuses. — Voici, d'ailleurs, le cadre de chaque numéro : « Semaine politique, Revue des Journaux, « Bruits de café et de la. Biographie d'un « Personnage contemporain, avec portrait « authentique, Correspondance de l'Étranger, Chronique, Bulletin scientifique, les « Tribunaux, Nouvelles diverses, Variétés, « Revue financière, Théâtre et Musique, « Bibliographie, Agriculture, Dernières « nouvelles puisées aux sources les plus « sûres, Feuilleton, etc. »

Ainsi, pour 16 francs seulement ON A : 1^o Un Journal politique très-complet, et rédigé par des écrivains aimés du public; 2^o Un ouvrage magnifique, coûtant 21 fr. en librairie.

L'abonnement à l'ÉCHO UNIVERSEL part du 1^{er} ou du 15 de chaque mois.

Envoyer les 16 francs en un mandat ou en timbres-poste à l'ordre de l'administrateur de l'ÉCHO UNIVERSEL, 44, rue de Babylone à Paris. — Le reçu de la poste sert de quittance.

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille, édité par la maison Firmin Didot, 56, rue Jacob, et paraissant tous les dimanches en 8 pages grand in-4, donne chaque année plus de 1,500 gravures, représentant des sujets de travaux à l'aiguille, au crochet, en tapisserie, des modèles de manteaux, bonnets, chapeaux, etc., accompagnés de descriptions d'une rigoureuse exactitude. De plus, 24 grandes planches de patrons, dont plusieurs double format, c'est-à-dire deux fois plus de patrons que n'en donne toute autre publication de modes, fournissent à chaque mère de famille près de 500 modèles de toutes sortes de vêtements, pour elles-mêmes, pour leurs filles et pour enfants de tout âge.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

LES QUATRE ÉDITIONS DE LA Mode Illustrée se composent comme suit :

1^{re} ÉDITION. Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte. PRIX : Paris, un an, 12 fr. — Départements, un an, 14 fr.

2^e ÉDITION. Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte, plus une gravure coloriée par mois. PRIX : Paris, un an, 15 fr. — Départements, un an, 17 fr.

3^e ÉDITION. Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte, plus deux gravures coloriées par mois. PRIX : Paris, un an, 18 fr. — Départements, un an, 20 fr.

4^e ÉDITION. Un numéro paraissant chaque semaine, avec gravures noires dans le texte plus une gravure coloriée dans chaque numéro. PRIX : Paris, un an, 24 fr. — Départements, un an, 26 fr.

ANNONCES

Etude de M^e TACQUET, notaire à Roubaix rue l'Auvrée, 32.

Capitaux à placer

SUR PREMIÈRE HYPOTHÈQUE. 7598

Etude de M^e BOUTEMY, notaire à Lille, rue Royale, près la Préfecture

Plusieurs centaines de mille francs à placer sur hypothèque à 5 0/0 8011

Société Humbert & C^{ie}

A Vendre

pour cause de liquidation, par adjudication volontaire, le lundi 3 Août 1868, 2 heures de relevée, en l'une des salles de l'établissement,

LA FILATURE DE COTON

de GAMACHES, (Somme).

possédant 32,000 broches, mise en mouvement par une force de 300 chevaux environ, avec de grandes dépendances, comprenant :

un ancien moulin à blé, plusieurs maisons d'ouvriers, des prairies et des terres à labour.

La contenance totale est d'environ 12 hectares.

S'adresser pour visiter l'établissement, à M. HUBERT, l'un des associés;

Et pour les renseignements, savoir :

1^o à Abbeville, à M. PAPILLON, rue des Locques n^o 21, liquidateur;

2^o à Amiens, à M. SALLE, rue des Jacobins n^o 7, liquidateur;

3^o à Gamaches, (Somme), à M^e DEVISMES, notaire;

Et à M^e LAMOTHE, notaire, dépositaire des titres de propriété. 7969

TERRAIN À VENDRE

A vendre en détail, avec facilités de paiement, un terrain situé à l'Épeule et propre à bâtir.

S'adresser à M^e Duchange, notaire, rue Neuve. 8013

A VENDRE

5 ourdissoirs mécaniques et réunissoirs. S'adresser rue du Nouveau-Monde, 25. 8006

Grands Terrains

A VENDRE

A proximité du centre de Roubaix, du canal et des eaux de la lys, propres à tous établissements industriels et d'autres pour maisons de campagne. S'adresser au bureau du journal, 7622

A vendre ou à louer

un PEIGNAGE MECANIQUE composé de sept peigneuses avec les préparations. S'adresser à Roubaix, rue Neuve n^o 54. \$7670

Maisons à vendre ou à louer

A vendre ou à louer plusieurs maisons à usage de rentiers et de marchands. S'adresser à M. J.-B. Catel, au Blanc-Seau. \$ 7335

Occasion

A VENDRE, rue de la Fosse-aux-Chênes 45, CINQ RAYONS et une TABLE pour magasin, le tout en chêne verni, un bureau, un casier, une forte baseule, une voiture à bras pour porter les pièces, des vergiers, depuis 65% à 2 mètres de longueur, et une partie de rots dans tous les comptes. 8016

Atelier à louer

A louer, avec force motrice, chauffage et éclairage, un atelier pouvant renfermer au minimum 150 métiers à tisser avec eurs préparations.

S'adresser rue du Grand-Chemin, 109. 8018

Filature à louer

A louer, avec force motrice, chauffage et éclairage, une filature de laines, composée comme suit : deux assortiments de machines de préparations, quatre mille broches en métiers renvideurs et deux mille broches en métiers à la main. Le matériel est dans un excellent état.

S'adresser rue du Grand-Chemin, 109. 8016

A Louer

rue du Chemin de fer, à l'entrée de la rue St-Etienne, une JOLIE MAISON avec jardin, propre à un rentier.

A Louer

rue des Lignes n^o 12, une MAISON convenable à différents genres de commerce, dépôt de tissus ou matières premières. 7759

A Louer

pour le 1^{er} octobre prochain, deux MAISONS, situées rue Neuve, 13 et 15, au ensemble ou séparément. S'adresser rue du Grand-Chemin, 20. 7843

Maison à Louer

rue Pellart, n^o 25. On donnerait sur demande de la force motrice. — S'adresser même rue n^o 23. 7857

Maison à louer

A LOUER, une maison située rue Pavrée, n^o 33. Renseignements au bureau du Journal de Roubaix. 7879

PHAETON

A VENDRE

rue Fosse-aux-Chênes, 47. 7920

Billards à Vendre

A vendre d'occasion, deux très beaux billards — S'adresser au Cercle du Commerce, Grande Place, à Roubaix. 7932

A Vendre

une jeune CHEVRE, très bonne laitière. S'adresser rue Pellart, 31. 7966

Magasin à céder

A céder, à de très bonnes conditions, un magasin d'épicerie très bien achalandé et situé au centre de la ville. Réponse par lettre au bureau du journal sous les initiales V. T. 8024

Commanditaire

On désire trouver un commanditaire avec un apport de 15,000 fr. pour faire marcher des métiers à retordre et à gazer. Réponse au bureau du journal, sous l'initiale O. 7974

Plombier-Zingueur

On demande un ouvrier plombier-zingueur. S'adresser au bureau du journal, 8020

Chauffeur

On demande un chauffeur muni de bons certificats. Prix : 27 francs par semaine (au titre remise sur le charbon). S'adresser rue du Grand-Chemin, 109. 8022

Demande

On demande un homme un peu au courant d'un magasin de détail. S'adresser rue St-Georges, n^o 6. 8008

Demande

On demande, Grande-Rue n^o 22, une demoiselle ayant une bonne conduite et sachant coudre, pour apprendre à garnir les chape